

COPIE

ELABORATION DES PLANS DE PREVENTION DU RISQUE NATUREL
 D'INONDATION (PPRI) DES COMMUNES CONCERNÉES PAR LE
 BASSIN DE LA DORDOGNE, SES AFFLUENTS ET SOUS-AFFLUENTS,
 D'ARGENTAT À LIOURORES

Carte du zonage réglementaire pour la crue de référence (crue centennale)
 du cours d'eau La Dordogne

Commune de Bassignac le Bas

Echelle: 1/5 000

Vu pour être annexé
 à notre arrêté en date de
 ce jour:
 TUILLE, le 30 OCT. 2013
 Le Préfet

Uuy

Bruno D'ELSOL

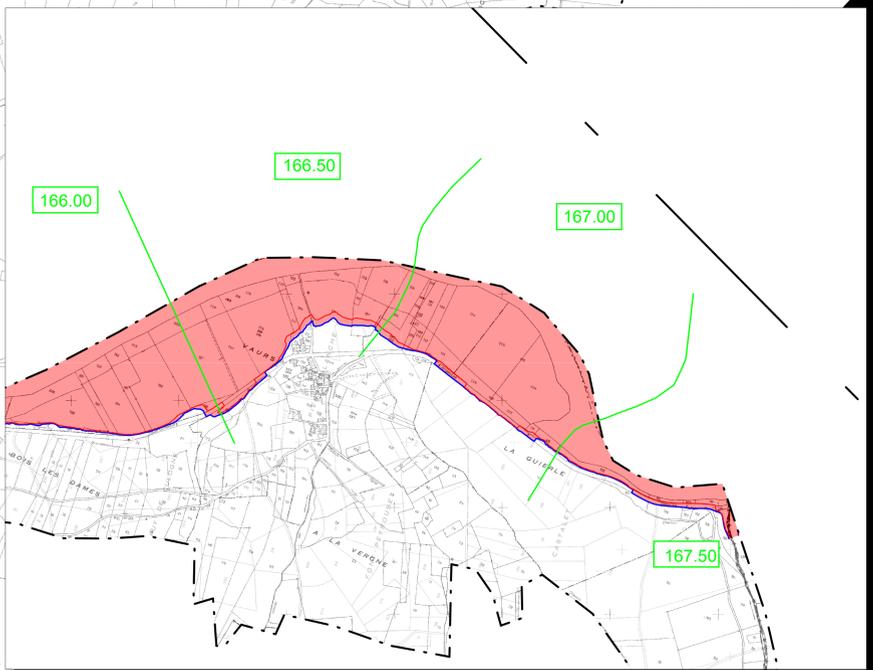
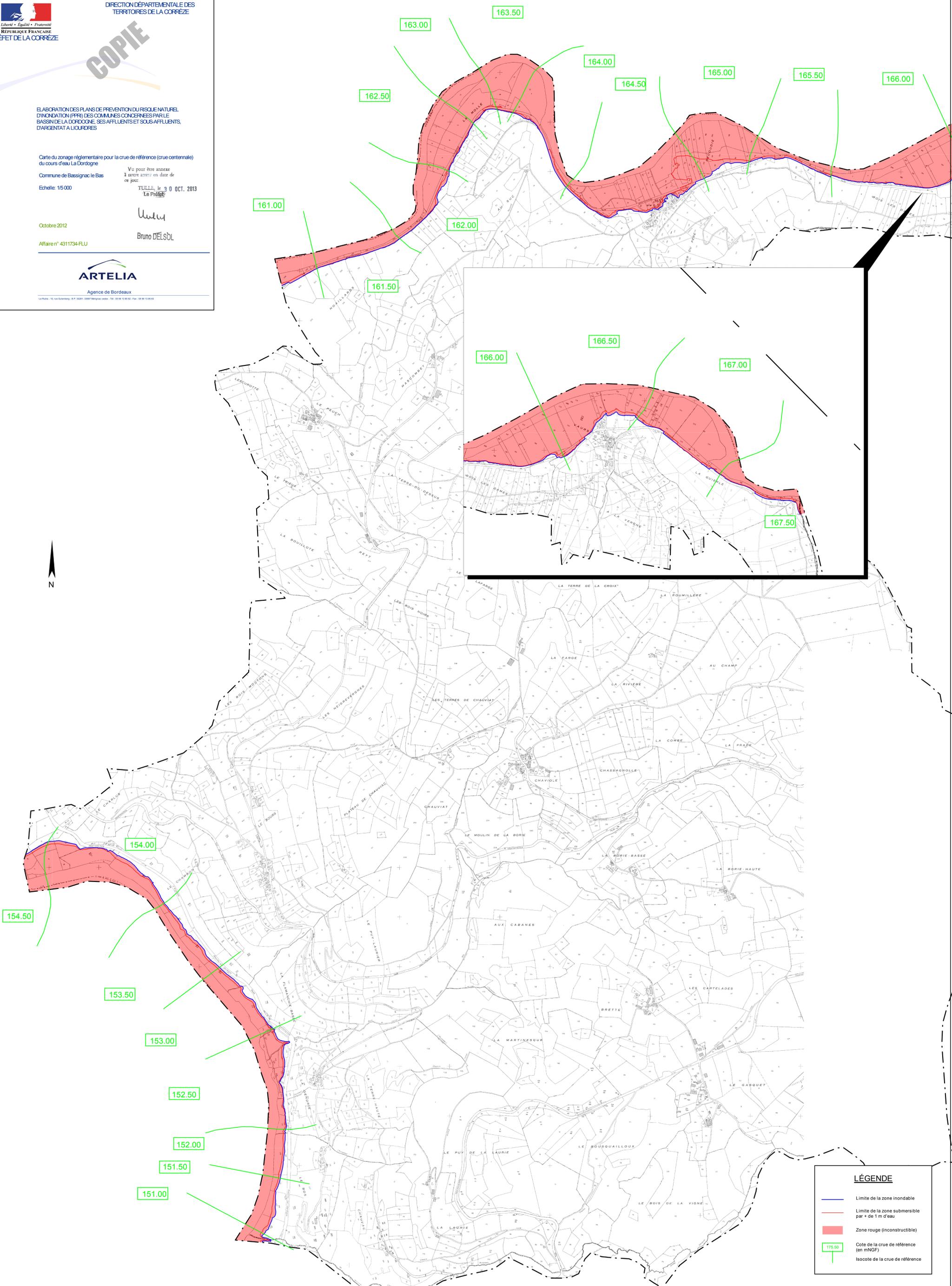
Octobre 2012

Affaire n° 4311734-FLU

ARTELIA

Agence de Bordeaux

Le Mode - 10, rue Dordogne - B.P. 32001 - 33007 Bordeaux cedex - Tél : 05 56 12 81 82 - Fax : 05 56 12 81 83



LÉGENDE

- Limite de la zone inondable
- Limite de la zone submersible par + de 1 m d'eau
- Zone rouge (inconstructible)
- Cote de la crue de référence (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence